

Veut-il dire par là que le premier ministre s'oppose à ce que ces forces canadiennes soient munies d'armements nucléaires? On peut le supposer; autrement, il n'aurait pas remis sa démission. Mais j'adresse la question suivante au premier ministre: le ministre de la Défense nationale est-il seul responsable de ces engagements, que nous sommes seulement en train de découvrir à présent, ou doit-il s'entendre là-dessus avec le premier ministre?

Voyons les faits bien en face. Si le gouvernement ignorait qu'on contractait ces engagements, le ministre de la Défense nationale excédait alors nettement ses prérogatives, mais il n'aurait pas pu prendre ces engagements sans que le gouvernement le sache et y souscrive. On peut donc supposer, à bon droit, aujourd'hui, bien que le gouvernement ne nous ait pas encore éclairés sur la question, que nous nous sommes engagés à acquérir des armes nucléaires pour le Canada. Mais voilà le genre de barbouillage et d'esprit d'indécision qui a fait naître la confusion dans laquelle la population est aujourd'hui plongée.

Je crois être assez bien au courant des sujets de conversation du Canadien moyen, et je suis convaincu que tous les sentiments de confusion et de malaise qui se sont manifestés sur cette question n'ont pas été uniquement suscités par une presse qu'on dit défavorable au gouvernement ni par les partis de l'opposition qui tentent de saper, à la racine même, la confiance que la population canadienne voue au gouvernement.

Nos gens veulent savoir quelles sont les lignes de conduite du gouvernement, et ils ont le droit d'être informés. Au fond, nous pouvons assez bien deviner quelles sont les politiques de défense du gouvernement, car aucune personne sensée n'installerait des transporteurs d'ogives nucléaires si elle n'acceptait pas, si elle n'avait pas l'intention, si elle ne projetait pas de les munir des dites ogives.

Nous en arrivons au point crucial des difficultés dans lesquelles nous nous débattons à l'heure actuelle. Le premier ministre a dit qu'il n'y avait aucune confusion. Cependant, le gouvernement d'une puissance étrangère nous a dit que nos programmes de défense n'étaient pas clairs et, par les termes mêmes qu'il a employés dans sa déclaration, ce gouvernement étranger nous prouve qu'on ne nous voit pas tenus au courant de ce qui se passait en réalité. C'est pourquoi je dirai maintenant au gouvernement qu'il ne s'est acquitté de sa tâche ni envers le pays, ni envers la Chambre, qui est d'ailleurs une chambre des minorités, situation tout au moins curieuse. C'est un état de choses que nous connaissons peu au Canada, mais avec lequel il faudra peut-être compter assez longtemps.

Nous trouvons la situation embrouillée en entendant ce qu'on nous dit être la politique du gouvernement. L'autre jour, un de mes amis a déclaré qu'il n'y avait aucune confusion au sujet de cette politique. Qu'on consulte une certaine page du *hansard* où figure la déclaration sur la conférence de Nassau, pour passer au discours prononcé par le premier ministre et le comparer ensuite avec celui du ministre de la Défense nationale et qu'on tâche, un peu, en les mettant tous en regard, de découvrir quelle est en réalité la politique suivie. Quelqu'un d'autre a dit: «Ce n'est pas là mon affaire. C'est au gouvernement, ou au premier ministre, ou au ministre compétent de l'expliquer dans les termes que nous pourrions comprendre.» C'est pourquoi il me semble que le peuple canadien désire actuellement des mesures décisives, positives et fondées sur une politique nettement définie, que nous n'approuverons pas nécessairement, mais que nous devrions du moins connaître. Nous avons demandé au gouvernement—d'une façon qui nous semble très raisonnable—de nous faire connaître sa politique. Quand il nous dit qu'il a un programme de mesures législatives positives, nous voulons qu'il nous l'expose méthodiquement pour que nous puissions faire des progrès dans l'examen de ce programme. Il ne suffit pas de présenter un projet de loi, qui peut être bon en théorie et sur lequel tous les députés sont d'accord en principe, et que nous nous rendions compte durant le premier débat, disons à l'étape de la résolution, qu'il y a désaccord, le projet étant alors soustrait à notre attention pour être présenté de nouveau sept, dix ou quinze jours plus tard, ce qui nous oblige à repartir à zéro. Cela fait simplement perdre du temps et embrouille la question.

Il ne suffit pas non plus de dire que les partis d'opposition ont refusé de collaborer et ont enrayé le mécanisme, parce qu'il est peut-être plus difficile d'obtenir un mécanisme harmonieux et tournant à plein dans ce Parlement de minorités qu'il l'était lorsque 208 députés siégeaient sur les banquettes ministérielles. C'est devant cet état de choses que le gouvernement, je pense, a complètement fermé les yeux sur sa responsabilité et les occasions qui s'offraient à lui. Je reviens à la question de la situation minoritaire au Parlement. Le Canada n'a pas, aujourd'hui, un régime de deux partis. Nous avons un régime de partis multiples et il va falloir nous y faire et le comprendre assez longtemps, tout simplement parce que les deux vieux partis, dans l'opposition ou au pouvoir, ont pendant trop longtemps confondu politique et affaires de l'État. Il n'est pas acceptable que le premier ministre fasse un discours sur